

WÉBINAIRE

L'évaluation du danger ou du risque de danger pour l'enfant : *Le référentiel national de la Haute Autorité de Santé (HAS)*



Séminaire à distance via Zoom

Intervenante :

Catherine Claveau-Milanetto, consultante, spécialiste des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, ancienne cheffe de service et conseillère scientifique à la HAS, et conseillère enfance auprès de la Défenseure des enfants notamment. Educatrice spécialisée de formation et diplômée d'art-thérapie.

Coordinatrice pédagogique : Karine Senghor, directrice générale de l'Action Sociale et de l'Ecole de la Protection de l'Enfance, organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance.

Objectifs :

- > Connaître le fondement et le contenu dans son ensemble du référentiel national d'évaluation des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant élaboré par la Haute autorité de Santé (HAS), avec un focus sur les points les plus saillants et priorités de ce référentiel.
- > Disposer d'une première approche des modalités de son utilisation.

Public : les professionnels des cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP), ceux des Maisons des Solidarités (MDS) sollicités dans le cadre de l'évaluation, les professionnels de la santé y compris les médecins libéraux, les Unités d'accueil pédiatriques enfants en danger (UAPED), l'Éducation nationale, les magistrats, les professionnels de gendarmerie ou de la Brigade des mineurs de la Police nationale, les professionnels établissements d'accueil de la protection de l'enfance, des services de milieu ouvert et les assistants familiaux, les professionnels de la protection judiciaire de la Jeunesse,(PJJ), les professionnels des DITEP, les professionnels des Centres communaux d'action sociale, (CCAS), ainsi que les associations ayant des actions dans le domaine social.

Programme :

Le référentiel HAS a été conçu à partir d'une volonté de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) sur la demande du Secrétaire d'État à la protection de l'enfance, auprès du ministre des Solidarités et de la santé, pour établir un guide pratique et méthodologique, unique, public, valant à la fois pour les CRIP et les équipes d'évaluation des conseils départementaux, mais aussi pour des destinataires indirects afin de développer une culture et une méthodologie communes à tous les acteurs et professionnels de l'enfance, pour améliorer l'évaluation de danger ou de risque de danger pour l'enfant.

Matinée

Pourquoi améliorer la qualité de l'évaluation des informations préoccupantes ?

- ⇒ **Témoignage d'une ancienne mineure accompagnée**
- ⇒ **Les enjeux et les constats**
 - Le contexte législatif des informations préoccupantes
 - Les points d'achoppement persistants voire récurrents, issus de différents rapports.
- ⇒ **La place du dispositif de recueil et de traitements, premier maillon dans la chaîne du processus de protection de l'enfance**
 - Éclairage par le modèle systémique
 - Rappel de la place de la première analyse, concernant l'évaluation du danger immédiat

Quelle méthode et quelle structuration du référentiel ? Quels sont les supports théoriques qui le soutiennent ?

- ⇒ **Présentation globale des différents livrets : Comment l'appréhender pour en faciliter sa compréhension ?**
- ⇒ **L'appui théorique traversant l'ensemble des livrets et de la boîte à outils : un socle de connaissances probantes (préambule).**

45 mn questions/réponses

Après-midi : 14H-17H

Comment soutenir l'implémentation de ce référentiel par l'organisation ? Quels objectifs prioritaires ?

- Les nouveaux enjeux de la participation de l'enfant, de sa famille, des tiers et des partenaires dans l'évaluation
- Soutenir les professionnels, valoriser les compétences internes (livret 1)
- Structurer le dispositif (livret 2) - les process et procédures

30 minutes de questions/réponses avec les participants pour approfondir les recommandations et les logigrammes.

Quelle base méthodologique commune d'intervention ? Quelles clés, quels outils ? Quelle posture professionnelle ?

50 mn de questions/réponses

Modalités de déroulement : Webinaire + (6 heures – une journée) via l'application Zoom.

Formation synchrone et asynchrone : un « replay » du webinaire et les documents connexes, est accessible sur la plateforme de formation à distance 'praxislab.education'

Interventions des intervenantes entrecoupées de 2 temps d'échanges avec les stagiaires par demi-journée (réponses aux questions et exemples de situations exposées par les stagiaires) durant lesquels des cas pratiques seront exposés et collectivement examinés. Des extraits vidéo de témoignages ou d'initiatives inspirantes pourront aussi être présentées.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de webinaire par un temps de 30 minutes consacré au retour oral des participants sur l'atteinte des objectifs annoncés, complété d'une évaluation flash plus globale par écrit dans le Chat dite "Pépites-Cailloux". Puis, un questionnaire d'évaluation leur sera adressé dans les 48h suivant le webinaire pour recueillir leur avis écrit plus détaillé sur la qualité du webinaire et leur satisfaction quant à l'atteinte des objectifs attendus.

Horaires : 10h00-13h00 /14h00-17h00

Taux de satisfaction : nouveauté en 2024.

Organisme de formation : L'Action Sociale dans le cadre de sa marque L'Ecole de la Protection de l'Enfance.



L'Action Sociale
Société d'édition et de formation

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

LES ASSISES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le BE
LE BULLETIN DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le JAS
LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX

13, boulevard Saint-Michel Paris 75005 Tél.: 01 53 10 24 10

L'Action Sociale est certifiée Qualiopi au titre de ses actions de formation

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION